

INFOS PRATIQUES

Les activités du soir démarreront à partir du
Lundi 5 janvier 2026.

Les parents devront prévenir les animateurs de l'Accueil de Loisirs de l'absence de leur enfant aux activités de auprès de l'équipe d'animation, par téléphone, sms ou mail
possibilité d'annulation de la séance (en vue d'un avoir) en annulant au service Enfance



En cas d'indisponibilité, une personne peut être mandatée par les parents sur la fiche de renseignements ou par une autorisation écrite:
« Je soussigné(e) Mme/M.
(NOM/Prénom)
Autorise Mme/M. (NOM/Prénom) à récupérer mon enfant (NOM/Prénom) le (DATE) et dégage l'accueil de loisirs de toute responsabilité en cas d'accident. »
(DATE ET SIGNATURE)

Pour plus de renseignements (fonctionnement, modalités d'inscriptions...) merci de bien vouloir vous adresser au Directeur de l'Accueil de Loisirs : Gérard CANDIAGO



Activités du soir Période n° 4 2025-2026

Janvier-fevrier

De 16h30 à 18h30



A partir
du lundi 5
janvier
2026

- Inscriptions au Service Enfance, Petite Enfance sur rendez-vous uniquement : (03.84.41.42.54)
Les mercredis pour la semaine suivante
- Inscriptions sur Internet sur le portail famille

N.B: Fournir au Service Enfance, Petite Enfance l'avis d'imposition 2025 (Impôts sur les revenus de l'année 2024) du foyer, l'attestation de paiement des allocations familiales (pas le quotient) pour le calcul de vos tarifs. ainsi que votre numéro d'allocataire

ACCUEIL DE LOISIRS DES AVIGNONNETS/FRANCHe- COMTE

39, rue Henri Dunant
39200 SAINT-CLAUDE
03 84 45 31 60 / 06 37 72 67 58
al.avignonnets@mairie-saint-claude.fr

